



Laval, le

15 NOV. 2021

Madame, Monsieur,

L'Etat et Laval-Agglomération, la ville de Laval avec les partenaires du contrat de ville (caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne, conseil départemental, chambres consulaires, bailleurs sociaux, services publics de l'emploi, etc) renouvellent pour 2022 l'appel à projets en faveur des habitants des quartiers prioritaires.

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la pandémie de covid19 et ses conséquences sanitaires, sociales et économiques. Même s'il convient de rester prudent, une sortie de crise semble se profiler même si une étude récente du Crédoc évalue à 4 millions, le nombre de citoyens qui se sentent en situation de vulnérabilité après cette période inédite. Cette situation étant aggravée par l'isolement, la volonté « d'aller vers » les publics doit être renforcée.

L'appel à projets s'appuie sur les trois piliers du contrat de ville : cohésion sociale, habitat/cadre de vie et emploi/développement économique.

Il vise à faire émerger et soutenir des initiatives permettant de faire levier sur les politiques de droit commun ou de s'inscrire en complémentarité avec celles-ci.

Les modalités relatives à la mobilisation des publics devront être explicitées précisément ainsi que les partenariats engagés.

Vous voudrez bien prendre contact, en amont du dépôt de votre dossier, avec les personnes en charge de chaque pilier comme spécifié dans la note de cadrage jointe qui précise les priorités et les modalités à respecter pour la transmission des projets.

La demande de subvention se fait en deux étapes :

1. L'envoi du dossier par courriel sur le CERFA n°12156\*05 ainsi que l'annexe financière jusqu'au 20 janvier 2022 (et tout document utile à la compréhension de l'action)
2. A l'issue de son instruction et de sa validation par les partenaires, vous serez invité à le saisir sur le site suivant : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le conseiller communautaire de Laval  
Agglomération  
délégué à la politique de la ville,

Patrice MORIN

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général de la préfecture  
de la Mayenne

Samuel GESRET